



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Fonctionnement

Question écrite n° 11090

### Texte de la question

M. Serge Charles demande à M. le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, si, face aux difficultés de l'exercice de la justice et compte tenu des limites d'évolution des enveloppes budgétaires, il ne serait pas souhaitable de mettre en place une mission d'étude sur l'organisation des tribunaux. Ayant pour tâche de déceler les problèmes structurels ou de fonctionnement et d'avancer des idées tenant compte des expériences ou des suggestions les plus intéressantes, cette mission indépendante pourrait également proposer des solutions à caractère réglementaire ou législatif destinées à répondre aux complexités ou aux blocages liés à l'état de notre droit.

### Texte de la réponse

L'organisation et le fonctionnement des juridictions constituent une de mes principales préoccupations. J'ai d'ailleurs demandé à Messieurs les sénateurs Hubert Haenel, sénateur du Haut-Rhin et Jean Arthuis, sénateur de la Mayenne de me faire des propositions pour une justice de proximité et à Monsieur Jean-François Carrez d'établir, en application de la lettre du Premier ministre du 11 août 1993, un rapport sur la reorganisation et de la déconcentration du ministère de la justice. Ces rapports, qui m'ont été remis récemment, font actuellement l'objet d'études, et donneront lieu, dans les mois à venir, à l'adoption de mesures propres à améliorer le fonctionnement de l'institution judiciaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Charles Serge](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11090

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 1994, page 701

**Réponse publiée le :** 9 mai 1994, page 2372